



# Audition parlementaire de l'UIP aux Nations Unies 2026

12-13 février 2026 New York, États-Unis



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



Présidente de  
l'Assemblée générale  
80<sup>ème</sup> Session



## *Les parlements et les Nations Unies : mieux ensemble, au service des peuples*

Modérateur : M. Dan Dunsky

Jeudi 12 février 2026	
10:00–10:15	<b>Allocutions de bienvenue</b>
	<b>Mme Annalena Baerbock</b> , Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies <b>Dr Tulia Ackson</b> , Présidente de l'Union interparlementaire
10:15–10:45	<b>Sondage interactif</b>
	Les participants seront invités à répondre à une série de questions visant à identifier les positions et les tendances fondamentales concernant les thèmes de cette Audition, qui seront abordés lors des séances suivantes. Le sondage sera réalisé sur <a href="https://www.mentimeter.com">Mentimeter.com</a> et exigera des participants qu'ils utilisent leurs téléphones ou leurs tablettes.
10:45–12:45	<b>Le 80<sup>e</sup> anniversaire de l'ONU : renouveler la confiance et redéfinir les objectifs grâce à la coopération et au partenariat</b>
	<p>Le système multilatéral, avec l'ONU en son centre, qui a vu le jour en 1945, se trouve dans une impasse et alors que les défis mondiaux se multiplient, la capacité de l'Organisation à y faire face est remise en question.</p> <p>Le Pacte pour l'avenir, adopté en septembre 2024 par les États membres de l'ONU, sert de feuille de route essentielle pour forger un nouveau consensus mondial et rétablir le fonctionnement optimal du système multilatéral dirigé par l'ONU, notamment en renforçant le partenariat avec les parlements et les acteurs de la société civile "pour honorer les engagements existants et faire face aux défis nouveaux et naissants".</p> <p>Cette première séance, une discussion informelle avec les représentants permanents basés à New York, sera consacrée à l'examen des problématiques et des solutions pour un système multilatéral plus efficace, et comprendra une période réservée aux questions et commentaires des participants. Les axes de réflexion suivants seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quels défis fragilisent l'efficacité et l'effet de l'ONU en tant que principale organisation multilatérale ?</li><li>• Comment les parlements peuvent-ils aider l'ONU à tenir ses promesses ?</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les modèles existants permettant de renforcer le contrôle, la transparence et la participation des citoyens aux processus multilatéraux ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>S.E. M. Tareq AlBanai</b>, Représentant permanent du Koweït, Coprésident des <b>négociations intergouvernementales</b> sur la question de la représentation équitable et de l'augmentation du nombre de membres du Conseil de sécurité</p> <p><b>S.E. Mme Carolynne Schwalger</b>, Représentante permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'ONU, Coprésidente du Groupe de travail ad hoc informel chargé de l'examen de la mise en œuvre du mandat, Initiative ONU80</p> <p>Répondants :</p> <p><b>S.E. Mme Annalena Baerbock</b>, Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies</p> <p><b>Dr Tulia Ackson</b>, Présidente de l'UIP</p>
<b>Pause déjeuner</b>	
<b>15:00–18:00</b>	<b>Traduire les engagements mondiaux en réalités nationales</b>
	<p>Le Pacte pour l'avenir consiste en un programme de réformes intégré fondé sur les engagements mondiaux existants, divisé en cinq domaines d'action : le développement durable et le financement ; la paix et la sécurité internationales ; les jeunes et les générations futures ; la science, la technologie, l'innovation et la coopération numérique ; et la gouvernance mondiale. La mise en œuvre de ces engagements et d'autres engagements existants constituera un test décisif de la capacité du système multilatéral à répondre aux attentes des citoyens, pour le bien des citoyens.</p> <p>Cette séance examinera comment une approche multipartite et fondée sur les droits peut soutenir le programme intégré du Pacte, et comment les parlements peuvent contribuer à la réalisation des engagements communs. Les axes de réflexion suivants seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comment le Pacte pour l'avenir s'appuie-t-il sur les engagements mondiaux existants dans le cadre des trois piliers fondamentaux des Nations Unies, à savoir la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme ?</li> <li>Comment les gouvernements et les parlements peuvent-ils donner suite aux engagements pris dans le cadre du Pacte ?</li> <li>Comment les parlements peuvent-ils contribuer à la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir par le biais des processus budgétaires et législatifs ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>Mme Gabriela Morakska-Stanecka</b>, sénatrice, Vice-Présidente de l'UIP</p> <p><b>Mme. Naomi Waqo</b>, parlementaire, Assemblée nationale du Kenya</p> <p><b>M. Themba Kalua</b>, Directeur chargé de la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir des Nations Unies, Cabinet du Secrétaire général de l'ONU</p> <p><b>M. Ishaan Shah</b>, cofondateur de Stolen Dreams, membre de la Fondation Génération des Nations Unies</p>
<b>18:15-19:30</b>	<b>Réception : Bureau de l'Observateur permanent auprès de l'ONU 336 East 45th Street, 10<sup>e</sup> étage</b>

**Vendredi 13 février 2026**

10:00–12:00	<p><b>Protéger la démocratie de l'intérieur : garanties, responsabilités et renouvellement parlementaires en période d'érosion démocratique</b></p>
	<p>Partout dans le monde, des signes de recul démocratique sont visibles, tant dans les démocraties établies que dans les démocraties émergentes, tandis que les pays en conflit sont confrontés à des problèmes amplifiés. De nombreux facteurs sont en cause, de l'apathie des électeurs à la polarisation politique et à l'insécurité, en passant par les systèmes électoraux biaisés et l'influence de l'argent dans la politique.</p> <p>Cette régression des pratiques démocratiques s'explique par les défis croissants auxquels sont confrontés les parlements dans l'exercice de leur mandat, en particulier dans leur rôle de contrôle et de représentation. En effet, la capacité des parlements à protéger les valeurs et les pratiques démocratiques dépend en grande partie de leur capacité et de leur autorité à demander des comptes aux gouvernements, ce qui dépend à son tour de la pleine légitimité des parlements en tant que représentants de l'ensemble de la population.</p> <p>Cette réunion-débat se penchera sur les contextes actuels et les défis auxquels sont confrontés les parlements, qui ont un effet sur leurs rôles de représentation, de contrôle et de législateur, et qui fragilisent la confiance du public dans les gouvernements aux niveaux national et mondial, y compris en ce qui concerne les Nations Unies. Les axes de réflexion suivants seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les parlements peuvent-ils préserver l'intégrité de leurs fonctions démocratiques essentielles telles que le contrôle, l'examen du budget et la délibération législative ?</li> <li>• Comment les parlements peuvent-ils contribuer à promouvoir une culture politique qui accorde la priorité à l'état de droit et aux droits de l'homme aux niveaux national et international ?</li> <li>• Quels modèles existants pourraient contribuer à renforcer la collaboration au sein des parlements et entre eux, les institutions indépendantes, la société civile et les médias afin de protéger l'équilibre des pouvoirs ?</li> <li>• Comment le système multilatéral devrait-il réagir face au recul généralisé de la démocratie, et quel rôle les parlements nationaux devraient-ils jouer dans cette réponse ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>Mme Carolina Cosse</b>, Présidente du Sénat et Vice-Présidente de l'Uruguay</p> <p><b>Mme Susan Brown</b>, Administratrice adjointe et Directrice du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer, PNUD</p> <p><b>Mme Elizabeth Spehar</b>, Sous-Secrétaire générale chargée de l'appui à la consolidation de la paix, Nations Unies</p> <p><b>M. John Gilroy</b>, Chef de service, Fonds des Nations Unies pour la démocratie</p>
12:00–13:00	<p><b>Lancement du rapport de l'UIP</b></p>
	<p>Ce volet spécial s'appuiera sur les conclusions du prochain rapport de l'UIP intitulé <b><i>Violences politiques : quand les parlementaires deviennent la cible de l'hostilité publique</i></b>. La discussion portera sur la détérioration de l'espace civique, le harcèlement en ligne – exacerbé par l'IA – ainsi que la répression politique et la violence qui menacent le fonctionnement démocratique. Les axes de réflexion suivants seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est l'effet de l'intimidation de la part du public sur la vie des parlementaires et sur leur capacité à remplir leur mandat ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles mesures de protection concrètes peuvent être mises en place à l'échelle nationale et internationale pour protéger les parlementaires ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>M. Rogier Huizenga</b>, Directeur du Programme des droits de l'homme de l'UIP</p> <p><b>Mme Meri Disoski</b>, parlementaire, Conseil national autrichien</p> <p><b>M. Jose Miguel Insulza</b>, sénateur, Chili</p>
<b>Pause déjeuner</b>	
<b>15:00–16:50</b>	<b>Financement et pérennité des Nations Unies</b>
	<p>L'avenir des Nations Unies en tant que pilier d'un système multilatéral solide dépend de son financement. Depuis plusieurs années, l'ONU est confrontée à une grave crise de liquidités. Plus important encore, la capacité de l'Organisation à s'acquitter efficacement de son mandat est fortement limitée par le non-paiement ou le paiement tardif des contributions statutaires, l'utilisation par les donateurs de contributions volontaires réservés à des fins spécifiques, et la dépendance excessive de l'Organisation à l'égard d'un petit nombre de grands contributeurs.</p> <p>Cette séance examinera les questions d'actualité qui touchent le financement de l'ONU, notamment les contributions annuelles versées par les États membres et les contributions extrabudgétaires au budget pour la paix, le développement et les droits de l'homme. L'initiative de réforme actuelle ONU80, divisée en trois axes de travail, qui vise à examiner le budget et les mandats de l'ONU et à rationaliser le travail de l'ensemble du système des Nations Unies par des changements structurels et un réalignement des programmes, sera également étudiée. Les axes de réflexion suivants seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parlements peuvent-ils contribuer à garantir que l'ONU dispose des ressources prévisibles et équilibrées dont elle a besoin pour rester efficace dans le contexte mondial actuel ?</li> <li>• Le budget de l'ONU devrait-il inclure de nouvelles sources de financement innovantes ? Comment ?</li> <li>• Comment pouvons-nous veiller à ce que les trois piliers des Nations Unies – la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme – bénéficient d'un soutien adéquat et équitable ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>M. Guy Ryder</b>, Secrétaire général adjoint chargé des politiques</p> <p><b>S.E. Lok Bahadur Thapa</b>, Représentant permanent du Népal, Président du Conseil économique et social</p> <p><b>Mme Minh-Thu Pham</b>, cofondatrice et PDG, Starling Institute</p> <p><b>Mme Sofia García García</b>, Directrice du plaidoyer et des partenariats, Coalition Article 109</p>
<b>16:50 –17:00</b>	<b>Clôture</b>
	<b>M. Martin Chungong</b> , Secrétaire général de l'UIP